

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS

(IDCC 1979)



Harmonie
mutuelle

GROUPE **vyv**

AVANÇONS collectif

HARMONIE MUTUELLE, L'EXPERT DE LA PROTECTION SOCIALE DES ENTREPRISES DANS LE SECTEUR HÔTELS CAFÉS RESTAURANTS

Forte de son expertise sur les entreprises de votre secteur, Harmonie Mutuelle vous propose des garanties frais de santé et prévoyance*, dédiées aux salariés de la CCN Hôtels, Cafés Restaurants et conformes aux exigences de votre accord de branche.



AVANÇONS *collectif*



C'EST VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE VIE D'ENTREPRENEUR

PROTÉGER VOTRE VIE PERSONNELLE ET CELLE DE VOTRE FAMILLE

- › Des solutions de protection sociale en **santé et prévoyance éligibles Loi Madelin**, adaptées à vos besoins et à votre profil.
- › La **téléconsultation** avec un accès à un médecin 24h/24 et 7j/7 par visio, tchat ou téléphone.
- › L'**Assurance Emprunteur** vous protège au meilleur coût dans vos projets immobiliers.

ACCOMPAGNER VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

- › Soutien psychologique.
- › Réseaux de partenaires.
- › Services de coaching santé, pro et RH.

PRÉPARER VOTRE AVENIR

- › Des **solutions d'épargne et retraite, d'assurance-vie et de dépendance** adaptées à vos besoins et votre situation.

Les avantages Harmonie Mutuelle

- › Une expérience reconnue dans la mise en œuvre de la protection sociale santé et prévoyance au sein des entreprises.
- › Un vaste réseau de proximité, un conseiller dédié qui se déplace dans votre entreprise et des services accessibles par téléphone et internet.
- › Une solution compétitive répondant aux exigences de votre accord de branche.
- › Un élément de rémunération à coût optimisé.
- › Des outils innovants qui facilitent votre quotidien d'entrepreneur (gestion en ligne du contrat, télé-règlement, échanges automatisés des décomptes d'indemnités journalières).
- › Retrouvez toutes les informations relatives à nos offres santé et prévoyance dédiée à votre branche sur notre page dédiée accessible en flashant le QRcode ci-contre ->

<https://hmut.fr/hcr>





+ DE SERVICES POUR VOUS ET VOS SALARIÉS

› L'assistance en inclusion et l'action sociale pour faire face aux aléas de la vie :

Pour faire face à des situations difficiles, des aides peuvent être accordées pour financer des soins coûteux (appareillages, aménagements liés au handicap...). En cas de maladie ou d'accident : aide à domicile, garde d'enfants, acheminement de médicaments etc)

Ressources Mutuelle

Assistance : 09 69 39 29 13

› Une politique de prévention pour aider vos salariés à préserver leur santé

Via internet ou nos experts, chacun peut trouver de vraies réponses, des conseils, des programmes pour vivre mieux et en meilleure santé.

› L'appli Harmonie&Moi

Vos salariés ont accès à un service en ligne qui leur permet notamment de :

- > **déclarer** tout changement de situation personnelle,
- > **trouver** une agence ou un professionnel de santé Kalixia,
- > **d'accéder** aux documents et garanties du contrat.

› Des réductions auprès de nos partenaires (sport, beauté, loisirs).

AVEC HARMONIE MUTUELLE, VOUS ALLEZ POUVOIR :

› Prévenir les risques professionnels et favoriser l'employabilité de vos salariés.

› Gérer votre capital santé et celui de vos salariés.

› Mieux gérer l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

› Piloter la prévention au quotidien et dans la durée.

AVANÇONS *collectif*

APPORTER DES REPONSES AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE

PROTÉGER VOS SALARIÉS

› Une **garantie « régime frais de santé » compétitive** répondant aux exigences de l'accord signé par votre branche professionnelle :

- la possibilité d'aller plus loin avec **2 formules optionnelles** ;
- une **gestion dématérialisée** avec des remboursements rapides ;
- des **tarifs négociés** auprès de notre réseau de professionnels de santé partenaires **Kalixia** en optique, audio, ostéo et dentaire ;
- **analyse de devis dentaire** ;
- **gratuité de la cotisation à partir du 3^e enfant** ;
- des **garanties d'assistance 24h/24, 7j/7** ;
- une politique de **prévention performante**.

› Une offre **prévoyance*** complète pour protéger vos salariés en cas d'incapacité de travail, d'invalidité ou de décès, respectant le minimum conventionnel et la possibilité de compléter par l'offre additionnelle décès.

- **Des garanties supérieures aux obligations conventionnelles pour chacune de vos catégories de salariés.** Dans le respect du taux conventionnel, l'offre « Régime de base » intègre une garantie supplémentaire : l'allocation obsèques. Vous pouvez également souscrire au régime amélioré pour faire bénéficier vos salariés de garanties supérieures aux meilleurs prix.
- **Une réponse aux obligations de l'employeur vis-à-vis de vos cadres**
L'ensemble des garanties proposées s'inscrit dans le cadre des dispositions de votre CCN et répond à l'obligation du 1,50 % cadres.

› Un **espace client entreprise** pour faciliter la gestion et le suivi de votre contrat. Grâce à ce service sécurisé vous pouvez à tout moment :

- consulter les documents du régime ;
- télécharger les imprimés de gestion (affiliation ou radiation d'un salarié).

MOTIVER ET FIDÉLISER VOS SALARIÉS

Grâce à l'**épargne salariale** et à l'**épargne retraite**, véritables leviers de fidélisation. Et également en leur donnant accès à des **réductions auprès de nombreux partenaires** dans le secteur de la forme, de la détente et du bien-être.

SÉCURISER LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

Nous pouvons également vous proposer de couvrir votre activité et vos biens professionnels (locaux, matériel...) avec des solutions :

- › **Multirisque Pro**
- › **Indemnités de Fin de Carrière**
- › **Personne Clé**

*Mutex est l'organisme assureur de l'offre prévoyance.
Cette offre prévoyance est distribuée par Harmonie Mutuelle.

HARMONIE MUTUELLE EN CHIFFRES



+ DE

70 000

ENTREPRISES ADHÉRENTES



4,8

MILLIONS DE PERSONNES
PROTÉGÉES



5 007

COLLABORATEURS DONT
75 % DE FEMMES ET 25 % D'HOMMES



210

AGENCES



89 %

DES ENTREPRISES ADHÉRENTES SONT PRÊTES
À NOUS RECOMMANDER

Source : Baromètre INIT octobre 2023

N'HESITEZ PAS A CONTACTER UN CONSEILLER



En appelant sur la ligne téléphonique dédiée :

0805 50 00 19 (services et appels gratuits)



En complétant le formulaire de contact sur notre site pour être rappelé

harmonie-mutuelle.fr/contact



**Harmonie
mutuelle**

GR O U P E **vyv**

AVANÇONS collectif

S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, Harmonie Mutuelle s'engage à vous protéger dans toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Notre volonté : vous accompagner tout au long de la vie en nous positionnant comme un acteur de santé globale, avec des offres en prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite et bien plus encore...

Rendez-vous sur harmonie-mutuelle.fr pour en savoir plus !

Assureurs :

Mutex, société anonyme au capital de 37 302 300 €. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre n° 529 219 040. Siège social : 140 avenue de la république - CS 30007 - 92327 Châtillon cedex.

Harmonie Santé Services est assuré par Ressources Mutuelles Assistance, Union d'Assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 444 269 682, Numéro LEI 969500YZ86NRBOATRB28 Siège social : 46 rue du Moulin - BP 62127 - 44121 Vertou Cedex.

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.